

Les Acadiens sont des Français qui se sont établis sur le territoire de la Nouvelle-Écosse à l'Est du Canada depuis la fondation de Port-Royal, en 1604. Ils y ont fondé une petite colonie bien vivante près de la baie de Fundy, construisant des digues pour apprivoiser les hautes marées et irriguer les prés riches de foin. Largement ignorés par la France, les Acadiens en viennent à développer une grande indépendance d'esprit. Avec leurs amis les amérindiens Mi'kmaq, ils se sentent en sécurité, même quand, après le traité d'Utrecht en 1713, la souveraineté sur leurs terres passe aux mains de la Grande-Bretagne.

Alors que les précédents gouverneurs britanniques se sont montrés conciliants avec eux, Charles Lawrence, prend des décisions draconiennes. Il considère la question acadienne comme un problème strictement militaire. En juillet 1755, à Halifax, lors de rencontres avec les Acadiens, Lawrence presse les délégués de prêter un serment d'allégeance inconditionnel à la Grande-Bretagne. Devant leur refus, il les enferme et donne l'ordre fatidique de la déportation.

Charles Morris, juge suprême de la Nouvelle Ecosse, décide d'intervenir à la sortie des messes des églises acadiennes le dimanche matin, pour capturer autant d'hommes que possible, rompre leurs digues et brûler maisons et cultures. Quand les hommes refusent de se rendre, les soldats menacent leur famille avec des baïonnettes. Ils partent donc, bien malgré eux, en priant, chantant ou pleurant. À l'automne 1755, près de 1 100 Acadiens ont été placés à bord de navires se dirigeant vers la Caroline du Sud, la Géorgie ou la Pennsylvanie. Ainsi commence le Grand Dérangement qui se poursuivra jusqu'en 1780 .

Roger Vétillard nous résumera cette histoire qui rappelle en bien des points celle des pieds-noirs, histoire toujours présente dans les familles acadiennes du 21^{ème} siècle.